



COMITE DIRECTEUR N°1 26 SEPTEMBRE 2020

SAISON 2020/2021



Ligue de Bretagne de Natation
9 Rue Léo Lagrange – 35131 – CHARTRES DE BRETAGNE
☎ : 02.99.67.03.58
Adresse e-mail : com.bretagne.natation@wanadoo.fr
adresse du site : <http://bretagne.ffnatation.fr>





DG/SB

REUNION DU COMITE DIRECTEUR
DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION
SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2020
AU CENTRE HENRI GUERIN A PLOUFRAGAN

COMPTE RENDU

Présents:

Michel BATOT, Benoît BIDEAU, Serge BRUNET, Yann COLLAY, Bénédicte COMPOIS, Géraldine GILBERT, Nolwenn GILBERT, Elisabeth GUIFFANT, Daniel GUERIN, Paul HURTAUD, Vincent KERREC, Jean Marc TOURTEAU.
Jean Pierre GOURMELON : le matin.

Excusés :

Jean Yves ABGRALL, Xavier BEAUMONT, Brigitte BONNEAU, Jean Michel LE FRIEC, Delphine GOLTAIS, Chantal GUEGAN, Christine LE POURCELET-TALVARD, Olivier JULIENNE, Pascale PRIGENT, Marc VELLEN.

Assistent:

Claude DELAFOSSE
Laurent GUIVARC'H (le matin)
Mathieu GUERIN (le matin)
Katarin QUELENNEC-LORZIL (le matin)

Début 9 h 15

Le Président souhaite la bienvenue à tous et espère que la santé de leurs proches va bien. Il félicite Jean Yves ABGRALL et Daniel CAOUS auxquels a été décernée la médaille d'or de la Fédération Française de Natation lors de l'Assemblée Générale de la FFN le 18 septembre dernier.

Il souhaite un bon anniversaire aux Cercle des Nageurs de Brest qui fête cette année leur centenaire.

1. Approbation du compte rendu du Comité Directeur du samedi 27 juin 2020.

Adopté à l'unanimité.

2 Les activités de développement et estivales.

Katarin : deux bassins ont été mis en place durant les mois de juillet et août (Carnac et Brignogan) avec des résultats satisfaisants.

Pour l'an prochain des bassins supplémentaires à Sarzeau et Cherrueix sont prévus.

Laurent: des cours ont été assurés dans le bassin de 50m de Pontivy.

La Ministre s'est déplacée à Carnac.

Deux appels à projet ont été lancés :

- mettre les piscines dans les territoires carencés : 15000 euros de l'Etat pour la mise en place de ces opérations.

- des classes bleue de mer : 8 séances d'apprentissage par semaine : 8000 euros de l'état. Serge attire l'attention sur la répercussion de ce développement, car cela va entraîner une augmentation des ressources humaines qu'il faudra gérer.

Jean Marc explique que pour la seconde saison ces opérations sont porteuses d'espoir, puisque cette année les fonds ainsi enregistrés sont satisfaisants et adresse, notamment à Laurent ses félicitations pour l'excellent travail effectué.

Eau Libre : Katarin-Laurent-Bénédicte : 9 étapes sur 13 ont pu se dérouler avec un nombre important de compétiteurs.

Super coupe de Bretagne.

Les championnats de France se déroulent à Javelines le 25 septembre avec une délégation de la Bretagne.

Suite à l'accident de Concarneau, Serge demande une réflexion sur les questions de sécurité concernant ces étapes en milieu naturel, notamment en mer et océan.

3 Reprise des activités de la saison 2020-2021.

Discussions autour de la crise sanitaire,

La nécessité de relancer les compétitions se fait fortement ressentir, il en va de la poursuite des activités dans les clubs.

Il est proposé de travailler sur un état des lieux, une photographie en Bretagne en l'instant T.

Cet état pourrait contenir les protocoles dans les clubs pour une meilleure vision et un partage des fonctionnements.

Un suivi dans le même temps sur le plan médical.

C'est sans doute le moment de mettre en place une cellule de suivi et de coordination de quelques spécialistes volontaires pilotée par un docteur.

Serge se demande si ça ne doit pas faire partie de la mission du docteur Fédéral de la Ligue ?

4 Les affaires sportives.

Natation course :

Bénédicte et Laurent donnent les détails de la réunion de l'ETR et les différentes dates proposées pour les compétitions de la saison prochaine, le calendrier interrégional et national 2020-2021, largement diffusés.

La préparation des structures CLES et CAFS.

Les actions régionales : stage Yaouank, conférence à Rennes le 10 octobre avec l'intervention de 2 experts Belges qui vont suivre les nageurs du CAF et les nageurs listés.

La journée de travail début juillet avec les entraîneurs pour préparer la saison prochaine.

Comme toutes les disciplines, le manque de visibilité dû à la crise sanitaire n'autorise pas, pour l'instant, à se projeter.

Nous attendons les instructions de la Ville de Rennes au sujet de la Finale régionale inter-clubs le 14 novembre et nous allons être tenus de prendre les compétitions les unes après les autres dans le cadre de leur organisation.

Tout le monde est en veille permanente

Water-polo :

Vincent : accord de la ligue pour la participation des équipes U13 / U15 de Rennes aux championnats de Normandie, car aucun championnat en Bretagne.

Reprise prévue en septembre avec 5 clubs au niveau régional.

Nat 3/ pour l'instant Rennes.

Le Comité Directeur se prononce favorablement afin de ne pas imposer les tests PCR pour les Championnats régionaux.

A préciser que ce test est obligatoire pour le Championnat N3.

– CAF Brest + CLE

Jean Pierre : la rentrée s'est bien passée, mais il y a de réelles difficultés pour harmoniser les horaires des cours avec ceux des entraînements.

Actuellement il n'y a plus grand chose d'aménagé !

Cette situation est actuellement prise en compte par les services d'Etat, en espérant que ça aboutisse.

– CAF Rennes + CLE

Benoît : bonne rentrée sans difficulté majeure.

Les relations avec la Ville sont bonnes et ça se passe bien également avec le Lycée.

– CLE Saint BRIEUC

Depuis septembre, mise en place d'un CLE à St Brieuc porté par le comité départemental. Un entraîneur, Victor Marchais de Chambéry a été recruté.

Finalement l'objectif du projet de développement de la Ligue qui portait sur la création d'un CLE par département, d'une structure de haut niveau à Brest et à Rennes, n'est pas loin d'être atteint.

5. Les affaires financières.

Jean Marc :

La situation financière au 31 août 2020 a été adressée par tableaux aux membres du Comité Directeur et n'amène pas de remarque particulière. Les finances sont saines.

Il est rappelé que l'AG régionale 2019 a décidé de passer à une gestion sur une année calendaire, donc les comptes seront arrêtés au 31 décembre 2020.

A ce jour aucun financement de la FFN, concernant la contractualisation 2020, n'est parvenu à la Ligue.

Soutien des CAFS : rien de la FFN à ce jour.

Contractualisation de la Ligue et des comités :

Jean Marc demande à ce que le montant de la contractualisation 2019-2020 avec les départements soit arrêté au plus vite.

Se mettre d'accord pour définir les actions 2020-2021 et présenter les actions en AG départementales : Bénédicte suit ce dossier en lien avec Jean Marc.

Jean Marc demande à ce que l'inventaire des ponchos soit effectué rapidement.

Le point concernant la charte 100% licences : seuls deux clubs, à ce jour, n'ont pas accès à extranet.

Dossiers PSF 2020: Rennes, Redon, Pontivy, Brest, Châteaulin, ST Brieuc, Caudan et Vannes, CD 22, CD 29, CD 56 sont soutenus.

La labellisation : information de Julien VILLE

La version 3 du dispositif, telle que votée lors de l'Assemblée Générale de 2019 à Bordeaux, a fait l'objet du développement d'une application spécifique sur l'interface fédérale ExtraNat. La phase de tests de fonctionnement de ce module est terminée et s'avère très satisfaisante. Il convient de remercier le travail collaboratif mené à ce sujet entre les salariés du Pôle Développement, ceux du Service Informatique de la Fédération et le groupe de travail Labellisation.

Pour établir leur demande, les clubs auront désormais à vérifier sur extranet les informations pré-complétées puis à valider. Compte-tenu des répercussions de la crise sanitaire sur la reprise des activités des clubs ce mois-ci, la campagne de labellisation pour 2020 débutera mi-octobre 2020. À terme, le Comité Directeur entérinera l'octroiement des labels, lesquels seront valorisés sur l'exercice comptable coïncidant à la saison sportive concernée par le label, en accord avec les préconisations des Commissaires aux Comptes. A titre de rappel, le montant de l'aide sera versé, pour une moitié, au prorata du nombre licences au 31/08/2020 et, pour l'autre moitié, au prorata des mentions (dauphins) obtenues

6. Point d'étape sur la formation et perspectives.

Mathieu :

BF1 et BP JEPS repoussées en septembre.

BF2, BF4 et MSN terminées (visio).

31 stagiaires au MSN.

DEPJEPS : des aménagements ont été effectués.

CAEP MNS à St Brieuc : 20 stagiaires.

Katarin sera présente au séminaire du sport santé à Vichy les 3 et 4 octobre.

7. Échéances des réunions institutionnelles à venir.

– Les Assemblées Générales des Comités Départementaux

. Côtes d'Armor: 3 octobre à Loudéac : Bénédicte représentera la Ligue.

. Finistère : 17 Octobre à Pont l'Abbé : Bénédicte représentera la Ligue.

. Ille et Vilaine : 18 octobre à Rennes : Olivier représentera la Ligue.

. Morbihan : 18 Octobre à Auray : Bénédicte représentera la Ligue.

Serge précise que suite à ces Assemblées les Présidents des Comités départementaux devront se contacter pour désigner, dès que possible, leur délégué et suppléant aux Assemblées Nationales de la FFN pour l'Olympiade.

L'Assemblée Générale annuelle et élective de la Ligue de Bretagne se déroulera le 28 novembre 2020(déjà programmée).

L'agglomération de Saint Malo a refusé l'accès à la nouvelle piscine pour l'organisation de cette Assemblée.

Par conséquent, l'Assemblée se tiendra au Lycée Jeanne d'Arc Saint Ivy à Pontivy.

Le Comité Directeur approuve la proposition d'ordre du jour et de déroulement de cette Assemblée Générale ci-dessous :

**ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE DE BRETAGNE DE NATATION
ANNUELLE et ELECTIVE
LE SAMEDI 28 NOVEMBRE 2020**

**AU LYCEE JEANNE D'ARC SAINT IVY
29, RUE ABBE MARTIN A PONTIVY**

Accueil à 8h15 - Début des travaux à 9h15

ORDRE DU JOUR ET DEROULEMENT

- 8h15 :** Accueil des clubs : émargement et remise des boîtiers électroniques pour les élections.
- 9h15 :** Appel nominal des clubs, par le Secrétaire Général.
- 9h25 :** Ouverture de l'Assemblée Générale.
- 9h30 :** Mot d'accueil.
- 9h35 :** Intervention des invités
- 9h45 :** Homologation du procès verbal de l'Assemblée Générale du 23 novembre 2019.
- 9h50 :** Homologation des décisions prises par le Comité Directeur durant la saison 2019-2020.
- 9h55 :** Bilan de l'Olympiade 2016-2020 et perspectives.
- 10h45 :** Réponses aux questions posées concernant la situation financière de la Ligue Régionale au 31 août 2020. (document inclus dans le dossier spécial Assemblée Générale).
- 10h55 :** **Election au Comité Directeur**
- Rappel des règles statutaires et réglementaires.
 - Explication du fonctionnement de l'élection avec l'utilisation des boîtiers électroniques.
 - Présentation des candidatures au Comité Directeur régional.
 - Lancement de l'élection.
 - Résultat de l'élection
- Deuxième tour de l'élection éventuellement.

Réunion du Comité Directeur pour la désignation du Président(e) de la Ligue, ainsi que les trois délégués aux Assemblées Générales de la FFN et leurs suppléants.

Sur proposition du Comité Directeur, Election du Président(e) de la Ligue de Bretagne de natation par l'Assemblée Générale.

Sur proposition du Comité Directeur Election par l'Assemblée Générale des trois délégués et leurs suppléants de la Ligue de Bretagne de natation aux Assemblées Générales de la FFN.

Election par l'Assemblée Générale du délégué et son suppléant des Comités Départementaux aux Assemblées Générales de la FFN.

12h30 : intervention du nouveau Président(e) de la Ligue de Bretagne de natation.

12h40 : *Remise des récompenses Fédérales et Régionales.*

13h15 : Clôture de l'Assemblée Générale, suivie d'un apéritif sous forme de cocktail.

Les votes se dérouleront avec l'aide de boîtiers électroniques sous le contrôle de la société SAM TECHNIC de Saint LÔ.

Le référent informatique pour la gestion de ces votes en lien avec cette société sera Daniel CAOUS, accompagné de Daniel et Claudia.

Rappel du timing déjà arrêté pour le départ des courriers en direction des clubs et le retour des candidatures.

Serge a demandé à tous les responsables au sein de la Ligue un bilan concernant l'Olympiade 2016-2020, avec un retour pour fin octobre au plus tard.

Cette compilation générale sera présentée lors de l'Assemblée Générale, comme le prévoit l'ordre du jour.

Il est 15 heures, le Président lève la séance et souhaite un bon retour à tout le monde.